



Assemblée générale

Distr. générale
30 mars 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Points 139 et 140 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2024

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2024

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 30 Contrôle interne

Programme 26 Contrôle interne

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos	3
A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022**	4
Orientations générales	4
Programme de travail	8
Sous-programme 1. Audit interne	8
Sous-programme 2. Inspection et évaluation	13
Sous-programme 3. Investigations	18
Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024***	22
Vue d'ensemble	22

* [A/78/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution [77/267](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Direction exécutive et administration	28
Programme de travail	30
Sous-programme 1. Audit interne	30
Sous-programme 2. Inspection et évaluation	32
Sous-programme 3. Investigations	33
Appui au programme	34
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2024	37
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle	38

Avant-propos

Le Bureau des services de contrôle interne a pour mission d'aider le Secrétaire général à s'acquitter de ses fonctions de contrôle des ressources humaines et financières de l'Organisation des Nations Unies en procédant à des audits internes, à des inspections et à des évaluations, et à des enquêtes.

Le plan-programme pour 2024 vise à accroître encore l'application du principe de responsabilité et la transparence dans les activités menées par l'Organisation pour obtenir les résultats et les effets prévus, et le Bureau continuera d'offrir des services d'assurance et des conseils propres à renforcer la gestion axée sur les résultats dans l'Organisation, qui guideront les États Membres, le Secrétaire général et les hauts responsables dans leurs décisions.

La Secrétaire générale adjointe aux services
de contrôle interne
(*Signé*) Fatoumata **Ndiaye**

A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 30.1 Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses fonctions de contrôle des ressources humaines et financières de l'Organisation en procédant à des audits internes, à des inspections et à des évaluations, et à des enquêtes. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions [48/218 B](#), [54/244](#), [59/272](#), [64/263](#), [69/253](#) et [74/257](#). Le Bureau continuera de chercher à atteindre ses objectifs en maintenant son indépendance opérationnelle. Le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit lui dispense des conseils en vue d'une plus grande prise en compte des risques dans la planification et la budgétisation du programme.

Stratégie et facteurs externes pour 2024

- 30.2 Afin d'appuyer l'action menée par le Secrétaire général pour bâtir un avenir plus durable et plus inclusif et réformer l'Organisation de façon à mieux concrétiser cette ambition, la stratégie pour 2024 donne la priorité au contrôle interne des travaux effectués par l'Organisation dans les secteurs suivants : a) mise en œuvre des réformes dans les domaines de la gestion, de la paix et de la sécurité et du développement ; b) renforcement de la culture institutionnelle ; c) gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement, y compris gestion des risques de fraude et de corruption ; d) gestion du retrait ou de la transition des missions ; e) renforcement du système de protection des lanceurs d'alerte. Le Bureau continuera également de s'occuper des différents programmes et stratégies de l'Organisation, notamment des activités transversales telles que la fourniture d'un appui aux États Membres aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre des stratégies du Secrétaire général relatives à l'égalité des genres, à l'égalité raciale, à la durabilité environnementale et aux données.
- 30.3 En collaborant étroitement avec les hauts responsables de l'Organisation, le Bureau déterminera les risques pour l'Organisation et offrira en temps utile des services d'assurance et des conseils concernant les questions liées à la gestion rationnelle, efficace, éthique et à moindre coût des ressources.
- 30.4 Le Bureau s'efforcera de préserver un environnement de travail qui favorise l'harmonie et l'apprentissage et où l'accent est mis sur la responsabilité de chacun et de chacune en ce qui concerne les résultats. Il veillera à ce que le personnel ait les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour obtenir les résultats escomptés. Cela se traduira par : a) un recours accru à la gestion globale du risque dans la planification des activités d'audit interne et d'évaluation et d'inspection (sous-programmes 1 et 2) ; b) des orientations de meilleure qualité sur la conduite d'audits de performance portant sur le système de délégation de pouvoirs, la gestion des questions relatives au handicap et à la durabilité environnementale dans les programmes, et la gestion des risques de fraude (sous-programme 1) ; c) des orientations de meilleure qualité sur les évaluations thématiques et les évaluations des réalisations découlant des programmes (y compris pour les composantes de maintien de la paix), et sur les moyens de tenir compte des mesures prises pour faire face à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et des enseignements tirés de la pandémie au moment de la conception des évaluations (sous-programme 2) ; d) des orientations sur les moyens d'utiliser l'analyse des données pour améliorer la planification des enquêtes et donc la rapidité avec laquelle elles sont menées (sous-programme 3). En outre, le Bureau renforcera ses capacités de communication et d'établissement de rapports concernant la suite donnée aux recommandations.

- 30.5 Pour ce qui est de la coopération avec différentes entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Bureau se coordonnera avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection et assurera la liaison, s'il y a lieu, avec les bureaux qui interviennent dans le système de justice interne.
- 30.6 S'agissant de la coordination et de la liaison interorganisations, le Bureau apportera sa contribution en tant que membre des Représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies, des Représentants des services d'enquête du système des Nations Unies et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Il coopérera étroitement avec les établissements universitaires par l'intermédiaire de l'École des cadres du système des Nations Unies et au moyen des séminaires d'échange organisés par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation à l'intention des spécialistes de l'évaluation, où interviennent également des membres d'institutions internationales et nationales chargées de l'évaluation.
- 30.7 En ce qui concerne les facteurs externes, l'hypothèse ci-après a été retenue lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2024 : le Bureau a libre accès au personnel et aux dossiers de l'Organisation ainsi qu'aux autres informations voulues.
- 30.8 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Dans le cadre des sous-programmes 1 et 2, il s'intéressera à la gestion des risques pesant sur l'égalité femmes-hommes et à la transversalisation des questions de genre. Dans le cadre du sous-programme 3, il continuera de prendre en compte les questions de genre dans la méthode centrée sur les victimes qu'il appliquera à ses enquêtes sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.
- 30.9 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Bureau prendra en considération les questions relatives à l'inclusion des personnes handicapées, notamment en établissant des orientations relatives à l'intégration de ces questions dans les activités de contrôle. Par ailleurs, en 2024, dans le cadre des sous-programmes 1 et 2, il se penchera sur les activités menées par l'Organisation pour mettre en œuvre la Stratégie.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

- 30.10 La poursuite de la pandémie de COVID-19 en 2022 a eu des conséquences sur l'exécution des mandats, et certaines activités ont été ralenties ou n'ont pas été d'aussi bonne qualité du fait des restrictions concernant : a) l'accès aux personnes ; b) l'observation directe des opérations ; c) l'accès aux biens et aux logiciels. La qualité des échanges avec le personnel n'est pas aussi bonne par visioconférence qu'en personne, et l'évaluation à distance de l'état des biens, y compris de l'infrastructure numérique, et des contrôles relatifs au comportement est difficile à mettre en œuvre. On a toutefois continué de constater une amélioration globale par rapport aux dernières années après la reprise des voyages. Les équipes d'audit interne ont pu se déplacer pour effectuer des audits portant notamment sur les systèmes de drones aériens à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), sur les opérations concernant le personnel en tenue et le personnel recruté sur le plan national effectuées sur les portails libre-service Umoja (personnel et encadrement) et sur les processus connexes à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), sur les opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Bangladesh, en République-Unie de Tanzanie, en Türkiye et en Zambie, ainsi que sur le Bureau régional pour l'Afrique australe de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Les équipes d'évaluation ont également effectué des missions sur le terrain, notamment aux fins de l'évaluation des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans les missions envisagées sous l'angle des élections et des transitions politiques, et de l'évaluation de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) concernant le sous-programme 4 (Environnement et développement).
- 30.11 Le Bureau continue de tirer parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie,

notamment en recourant aux techniques de télétravail pour faciliter certaines missions, en particulier pendant les phases de planification. Par exemple, dans le cadre du sous-programme 1, le Bureau continuera d'accéder à distance aux informations aisément disponibles dans les systèmes en ligne, tels qu'Umoja et Inspira, et de les analyser, et ne procédera à des tests et à des audits en présentiel que lorsqu'il est indispensable d'être présent physiquement. Les outils de formation en ligne sont également utilisés pour les ateliers, les conférences et les réunions, ce qui limite le nombre de voyages. Dans le cadre des sous-programmes 2 et 3, le Bureau continue également de recourir, dans la mesure du possible, aux techniques d'accès à distance et de télétravail aux fins de la collecte d'informations et des entretiens avec les témoins. En ce qui concerne le sous-programme 2, l'utilisation des techniques d'entretien en ligne et le recours à des groupes de discussion en ligne ont contribué à une plus grande efficacité.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

30.12 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

48/218 B ; 60/254	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies	61/275	Mandat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit et renforcement du Bureau des services de contrôle interne
60/1	Document final du Sommet mondial de 2005	72/266 A et B	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies
61/245	Examen global du dispositif de gouvernance et de contrôle de l'Organisation des Nations Unies et de ses fonds, programmes et institutions spécialisées	74/257 77/259	Examen de l'application des résolutions 48/218 B , 54/244 , 59/272 , 64/263 et 69/253 de l'Assemblée générale Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne

Sous-programme 1 **Audit interne**

Résolutions de l'Assemblée générale

67/244 B	Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux
--------------------------	--

Sous-programme 2 **Inspection et évaluation**

Résolutions de l'Assemblée générale

55/231	Budgétisation axée sur les résultats	77/254	Planification des programmes
------------------------	--------------------------------------	------------------------	------------------------------

Sous-programme 3 **Investigations**

Résolutions de l'Assemblée générale

59/287	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement de la fonction d'investigation à l'Organisation des Nations Unies	62/247 68/252	Renforcement du dispositif d'investigation Gestion des ressources humaines
------------------------	--	--	---

Produits

30.13 On trouvera dans le tableau 30.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 30.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (première et deuxième parties)	2	2	2	2
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	31	32	28	26
Réunions ou séances :				
2. Cinquième Commission	8	9	8	8
3. Comité du programme et de la coordination	17	17	14	12
4. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	2	2	2	2
5. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	4	4	4	4
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : base de données et tableau de bord visant à faciliter le suivi de la suite donnée aux recommandations du Bureau qui n'ont pas encore été appliquées (environ un millier).				
E. Activités d'appui				
Publication de contenu sur des plateformes de communication, exposés et présentations sur les activités de contrôle ; organisation d'une formation de perfectionnement à l'intention des directeurs et directrices de programme sur le système de suivi des recommandations du Bureau.				

Activités d'évaluation

30.14 L'évaluation externe de la qualité des travaux de la Division des investigations, qui a été menée par un groupe d'experts indépendants à la demande du BSCI et qui s'est achevée en 2022, a orienté l'établissement du plan-programme pour 2024.

30.15 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements de l'évaluation mentionnée plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2024. Le groupe indépendant a conclu que les services d'investigation fonctionnaient bien, mais a recommandé des améliorations concernant la planification du travail, le suivi des dossiers et l'établissement de priorités. Le BSCI s'est doté d'un plan d'action pour donner suite aux recommandations du groupe, et notamment renforcer les capacités d'enquête technique, les procédures d'assurance qualité et l'approche suivie en ce qui concerne la protection dans le cadre d'enquêtes relatives aux représailles.

30.16 Les évaluations suivantes, qui seront menées par un groupe d'experts indépendants à la demande du BSCI, sont prévues pour 2024 :

- a) évaluation externe de la qualité des travaux de la Division de l'inspection et de l'évaluation ;
- b) évaluation complète du BSCI.

Programme de travail

Sous-programme 1

Audit interne

Objectif

- 30.17 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'aider l'Organisation à exécuter ses programmes de façon plus rationnelle et plus efficace et à obtenir des résultats plus probants tout en limitant les coûts, conformément aux meilleures pratiques de gestion.

Stratégie

- 30.18 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, le Bureau :
- a) mènera des activités d'audit interne, qui lui permettront de recommander des mesures propres à améliorer les dispositifs de contrôle et les processus clés et de déceler les problèmes liés à l'application du principe de responsabilité, s'attachera tout spécialement à vérifier que les entités du Secrétariat exercent correctement les pouvoirs qui leur sont délégués et procèdent aux délégations voulues et vérifiera l'efficacité et l'efficience du suivi et de la communication de l'information relatifs à l'exécution des programmes et à la prestation de services ;
 - b) appuiera l'action menée par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité pour renforcer le dispositif d'application du principe de responsabilité en vigueur au Secrétariat, en procédant à des missions d'assurance et en conseillant le Département ;
 - c) mettra l'accent sur la gouvernance et la sécurité des données dans l'utilisation du numérique dans l'Organisation et s'attachera à mieux tirer parti des systèmes et des données numériques, notamment au moyen d'un nouveau système de planification et de suivi des audits et de tableaux de bord accessibles en ligne ;
 - d) renforcera la planification annuelle du travail en programmant et en suivant des missions d'audit qui couvrent de manière systématique les priorités transversales de l'Organisation dans les domaines de la gestion, des programmes et des stratégies (réformes, culture institutionnelle, achats et chaîne d'approvisionnement, retrait ou transition des missions et appui à la réalisation des objectifs de développement durable, notamment) et prendra en compte les questions de genre, le handicap, les questions raciales, les droits humains et l'environnement, selon qu'il conviendra ;
 - e) appliquera les recommandations résultant de l'évaluation externe de la qualité des travaux des services d'audit interne.
- 30.19 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) les organismes et entités des Nations Unies utilisent les ressources de manière plus responsable et plus transparente ;
 - b) les organismes et entités des Nations Unies recensent et éliminent les risques plus efficacement et obtiennent de meilleurs résultats en ce qui concerne la gestion, les stratégies et les programmes ;
 - c) des services d'assurance de grande qualité concernant l'adéquation et l'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne sont fournis au Secrétaire général, aux chefs des organismes et entités et aux États Membres.

Exécution du programme en 2022

Renforcement de la cohérence et de la continuité des opérations au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies du fait de l'action menée face à la pandémie

- 30.20 Le BSCI a mené des missions thématiques d'audit et des missions de conseil portant sur l'action menée par l'Organisation face à la pandémie, sur les conséquences de la pandémie sur les opérations, sur la continuité des opérations et sur les enseignements tirés en ce qui concerne la cohérence.
- 30.21 Les audits et les missions de conseil ont donné lieu à 58 recommandations et conseils visant à renforcer les mécanismes de gouvernance, l'exécution des mandats, les processus et les procédures de contrôle des infections liées à la COVID-19. Le travail effectué a contribué à l'adoption de mesures visant à combler les lacunes concernant les orientations relatives au télétravail, la planification des activités et l'évaluation des risques, ainsi que le traitement des problèmes de santé mentale touchant les membres du personnel.
- 30.22 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 30.2).

Tableau 30.2
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)
Renforcement de l'action menée face à la pandémie, de la cohérence et des mesures de continuité des opérations, sur la base de 2 examens thématiques axés sur la COVID-19 et portant sur la gouvernance de la continuité des opérations et de la gestion des crises et sur les mesures d'atténuation visant à protéger le personnel des missions pendant la pandémie de COVID-19	Renforcement de l'action menée face à la pandémie, de la cohérence et des mesures de continuité des opérations, sur la base de 18 audits, missions de conseil et examens axés sur la COVID-19 et portant sur la réponse opérationnelle face à la pandémie, la continuité des opérations et la gestion des crises, les mesures de protection et de promotion du bien-être du personnel pendant la pandémie et les dispositions visant à recourir efficacement aux fournisseurs et aux partenaires logistiques aux fins de l'exécution des activités essentielles de la chaîne d'approvisionnement et de l'apport d'un appui efficace aux interventions en espèces et à la distribution d'articles non alimentaires pendant la pandémie de COVID-19	Renforcement de l'action menée face à la pandémie, de la cohérence et des mesures de continuité des opérations, sur la base de 2 audits thématiques axés sur la COVID-19 et portant sur les mesures prises face à la pandémie et d'une étude sur les questions récurrentes relatives à l'action menée par l'Organisation face à la pandémie

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : renforcement de la gouvernance des données en vue de l'amélioration de la performance du Secrétariat et de l'application du principe de responsabilité

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

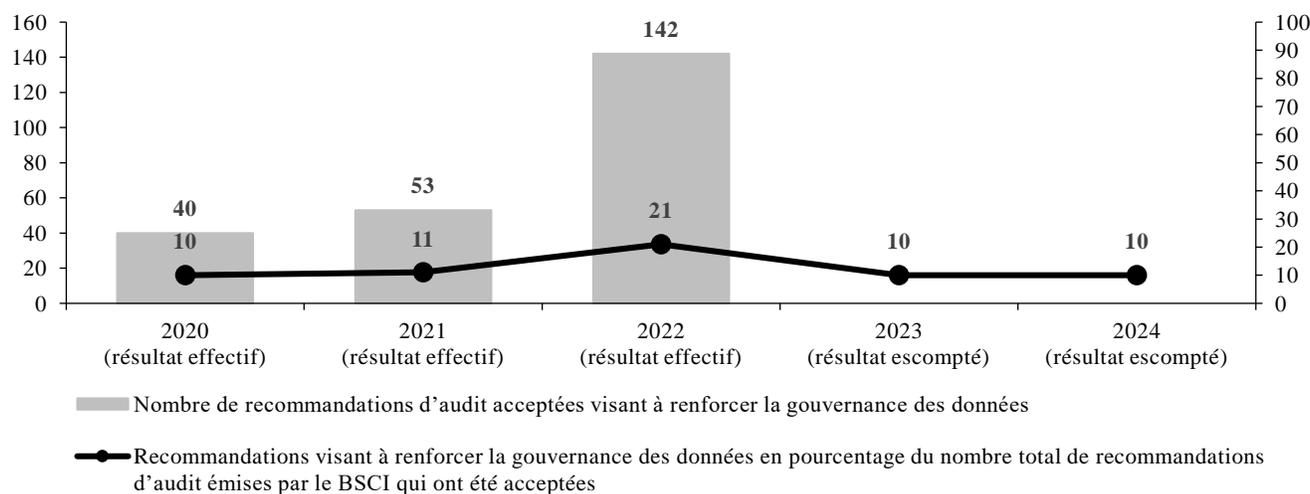
- 30.23 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à l'acceptation de 142 recommandations d'audit portant sur le renforcement de la gouvernance des données dans

l'Organisation, ce qui représente 21 % des recommandations acceptées en 2022, soit mieux que la cible fixée, à savoir 10 %.

30.24 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.I).

Figure 30.I

Mesure des résultats : pourcentage de recommandations d'audit acceptées visant à améliorer la gouvernance des données de l'Organisation (résultat annuel)



Résultat 2 : renforcement du dispositif d'application du principe de responsabilité au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

30.25 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé à renforcer l'application du principe de responsabilité au niveau institutionnel, comme le montrent deux évaluations thématiques du dispositif d'application du principe de responsabilité, l'existence de 28 mesures et conseils visant à renforcer le dispositif et l'établissement par la direction du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité de plans d'action portant sur les domaines à améliorer, ce qui a permis d'atteindre les cibles fixées.

30.26 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 30.3).

Tableau 30.3

Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Les départements mettent en place des procédures de contrôle interne, conformément à l'avis sur la déclaration relative au contrôle interne	L'application du principe de responsabilité au niveau institutionnel est renforcée grâce aux avis sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacité du dispositif	L'application du principe de responsabilité au niveau institutionnel est renforcée grâce à deux évaluations thématiques portant sur les sujets suivants : exécution des programmes et	L'application du principe de responsabilité au niveau institutionnel est renforcée grâce à trois évaluations thématiques portant sur des aspects du dispositif	Les recommandations et les plans d'action découlant de trois audits sont appliqués aux fins du renforcement du dispositif d'application du principe de responsabilité,

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
	<p>d'application du principe de responsabilité ressortant de huit évaluations thématiques portant sur les sujets suivants : gestion des ressources institutionnelles, planification et budgétisation, délégation de pouvoirs, exécution des budgets et gestion financière, dispositif de contrôle interne, systèmes informatiques, déontologie et intégrité et stratégies de gestion et de mise en valeur des ressources humaines et d'apprentissage</p> <p>La MINUSMA, la MINUSCA, la MINUSS, la FINUL et la MANUSOM ou le BANUS reçoivent des avis sur le recours à la délégation de pouvoirs dans les domaines des ressources humaines, des finances, des achats et de la gestion des biens</p>	<p>performance institutionnelle, rôle de la Division de la transformation opérationnelle et des questions de responsabilité du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité en tant que rouage essentiel du dispositif d'application du principe de responsabilité</p> <p>28 mesures et conseils sont proposés aux fins du renforcement du dispositif d'application du principe de responsabilité et des plans d'action sont établis par la direction du Département</p>	<p>d'application du principe de responsabilité, notamment le projet de gestion souple de l'espace de travail (évaluation prescrite par l'Assemblée générale)</p>	<p>notamment en ce qui concerne le suivi et la communication de l'information sur l'exécution des programmes et la prestation de services</p>

Abréviations : BANUS = Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; MANUSOM = Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Résultat 3 : une meilleure application du principe de responsabilité grâce à une utilisation transparente de la délégation de pouvoirs

Projet de plan-programme pour 2024

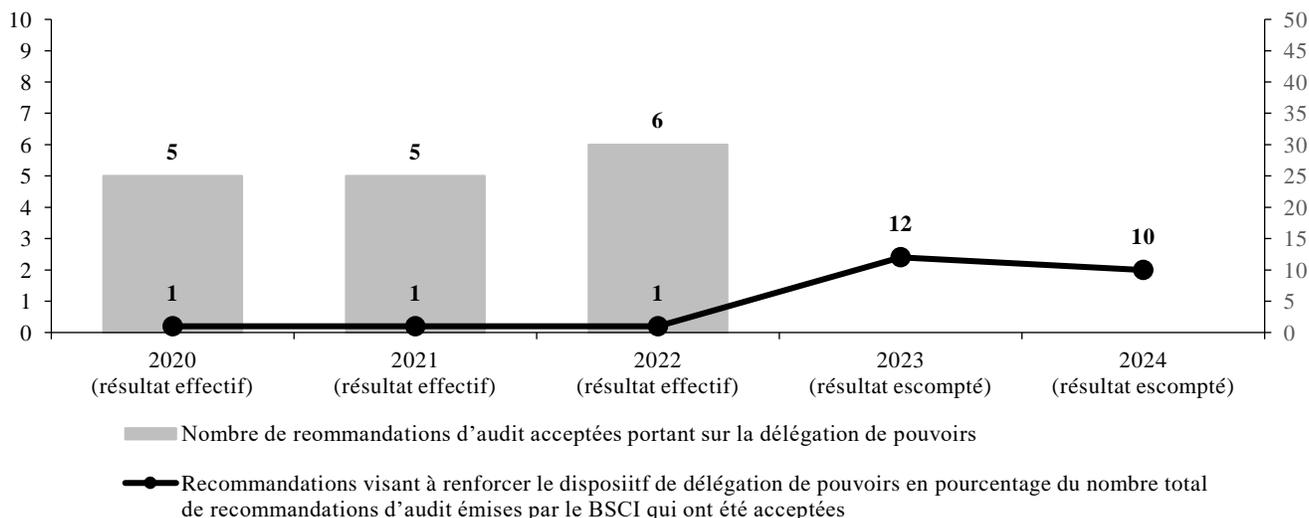
30.27 Depuis la promulgation en 2019 par le Secrétaire général de dispositions encadrant la délégation de nouveaux pouvoirs aux chefs d'entité dans les domaines des ressources humaines, du budget et des finances, des achats et de la gestion des biens, le BSCI a mené six missions de conseil axées sur

divers aspects de la mise en œuvre de la délégation de pouvoirs au Secrétariat¹. Le Bureau a recensé des domaines dans lesquels il convenait d’apporter des améliorations et donné des conseils sur le renforcement de l’efficacité et de l’efficience du dispositif de délégation de pouvoirs, y compris pour ce qui était de l’amélioration de l’application du principe de responsabilité et de la transparence dans l’exercice des pouvoirs délégués aux chefs d’entités.

Enseignements tirés et changements prévus

- 30.28 L’enseignement tiré est le suivant : il ne s’agissait plus de conseiller les entités sur l’application des dispositions relatives à la délégation de pouvoirs, mais d’évaluer l’efficacité de la mise en œuvre du dispositif de délégation. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, le BSCI procédera à des audits thématiques pour évaluer l’adéquation et l’efficacité de la mise en œuvre du système de délégation de pouvoirs au Secrétariat. Il s’intéressera aux domaines considérés comme associés à des risques plus élevés et formulera des recommandations visant à améliorer la transparence et à renforcer l’application du principe de responsabilité s’agissant de l’utilisation des pouvoirs délégués de sorte que la direction dispose d’un mécanisme de prise de décisions plus efficace.
- 30.29 Les progrès escomptés concernant l’objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.II).

Figure 30.II
Mesure des résultats : nombre de recommandations d’audit acceptées visant à améliorer l’application du dispositif de délégation des pouvoirs dans l’Organisation



Produits

- 30.30 On trouvera dans le tableau 30.4 les produits retenus pour le sous-programme.

¹ ST/SGB/2019/2.

Tableau 30.4

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	–	–	2	–
1. Audit de l'exécution du projet de gestion souple de l'espace de travail au Siège de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/253 C)	–	–	1	–
2. Rapport biennal sur les achats, axé sur la planification de la demande et de l'approvisionnement en biens dans les missions de maintien de la paix (résolution 72/266 B), compte tenu des restrictions applicables, après la cessation de service, au personnel ayant participé aux activités d'achat (résolution 74/256)	–	–	1	–
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	150	118	150	150
3. Rapports d'audit interne (activités d'assurance et services consultatifs)	150	118	150	150

**Sous-programme 2
Inspection et évaluation**

Objectif

- 30.31 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de renforcer la pertinence, l'efficacité et l'effet de l'exécution des programmes et de l'application par l'Organisation des textes des organes délibérants définissant les mandats, et d'améliorer la prise de décisions, l'application du principe de responsabilité et l'apprentissage.

Stratégie

- 30.32 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, le Bureau :
- a) mettra l'accent, dans ses évaluations, sur les résultats concernant les sous-programmes qui ont été obtenus par les entités du Secrétariat, notamment ceux qui ont trait à la paix et à la sécurité, au développement durable, aux droits humains et aux affaires humanitaires ;
 - b) tiendra compte des stratégies transversales du Secrétaire général dans la conception et la mise en œuvre des évaluations et prendra en considération les conséquences de la COVID-19 sur l'exécution des programmes ;
 - c) affinera ses méthodes d'inspection et d'évaluation, concevra des évaluations adaptées et mettra au point des techniques de collecte de données appropriées ;
 - d) donnera des orientations méthodologiques en matière d'évaluation et fournira un appui concernant l'assurance qualité aux entités du Secrétariat et plus largement à l'Organisation, notamment en collaborant avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et en élaborant et en organisant des séminaires méthodologiques et des ateliers s'adressant aux réseaux de praticiens et en menant des activités de renforcement des capacités ;
 - e) facilitera la mise en commun des connaissances en matière d'évaluation en produisant des bulletins d'information et des rapports de synthèse sur l'évaluation ;
 - f) facilitera les évaluations dans le système des Nations Unies en collaborant avec le Cabinet du Secrétaire général.

30.33 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

- a) une amélioration de l'apprentissage et de l'application du principe de responsabilité dans les entités du Secrétariat, qui facilitera l'obtention des résultats prévus dans le cadre des programmes et des sous-programmes et la mise en commun des enseignements tirés de l'expérience ;
- b) un renforcement des capacités et de la performance en matière d'évaluation, et une utilisation accrue des résultats de l'évaluation pour faciliter la planification des programmes dans l'Organisation.

Exécution du programme en 2022

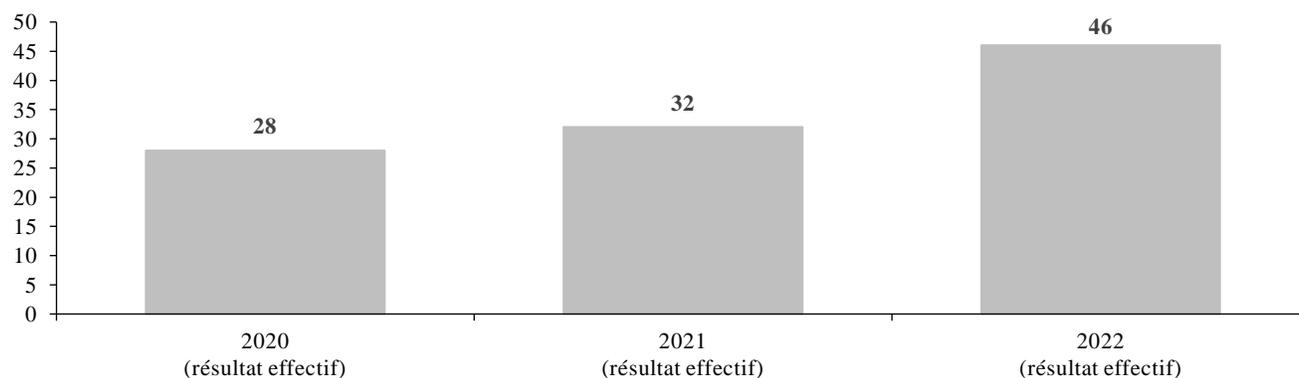
Renforcement de la culture de l'apprentissage et de la responsabilité

30.34 Pour renforcer la capacité des entités du Secrétariat d'appliquer l'instruction administrative du Secrétariat sur l'évaluation ([ST/AI/2021/3](#)) et de procéder à leurs propres évaluations internes, le BSCI, en partenariat avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, a organisé quatre ateliers au Secrétariat en 2022 sur la question de l'établissement de politiques, de structures et de plans d'évaluation et de la définition des attributions, ainsi que sur celle de la composition du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Au total, 164 personnes représentant 70 entités ont participé à un ou plusieurs de ces ateliers. En outre, dans le cadre du sous-programme, le BSCI a collaboré avec l'École des cadres du système des Nations Unies à la mise au point d'un cours consacré à l'évaluation qui a été organisé deux fois en 2022 et auquel ont assisté 45 personnes représentant 23 entités.

30.35 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.III).

Figure 30.III

Mesure des résultats : nombre d'entités dotées de politiques d'évaluation (résultat cumulé)



Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : renforcement de la fonction d'évaluation du Secrétariat pour une Organisation des Nations Unies plus pertinente, plus efficiente et plus efficace

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

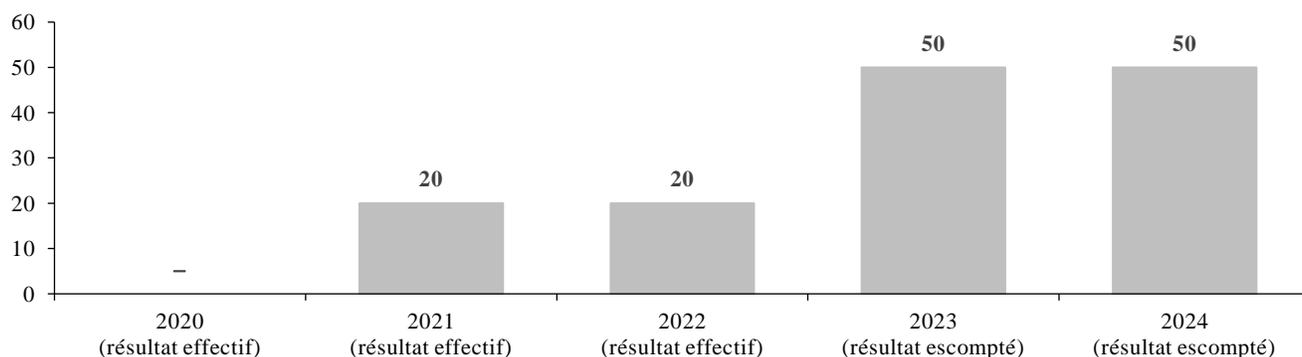
30.36 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé 20 % des entités à satisfaire à au moins 80 % des critères de performance évalués dans le rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale, mais n'a pas permis

d'atteindre la cible fixée, à savoir 50 %. La cible n'a pas été atteinte en raison des difficultés rencontrées pour ancrer solidement une culture de l'évaluation au Secrétariat ainsi que les pratiques qui vont de pair. Néanmoins, des améliorations ont été apportées en 2022 en ce qui concerne le nombre de politiques d'évaluation et la qualité globale de l'évaluation.

30.37 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.IV).

Figure 30.IV

Mesure des résultats : pourcentage d'entités satisfaisant à au moins 80 % des critères de performance évalués dans le rapport biennal sur le renforcement du rôle de l'évaluation et la meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale^a



^a La performance du Secrétariat en matière d'évaluation est évaluée tous les deux ans. Le nombre d'entités évaluées est passé de 74 en 2021 à 76 en 2022.

Résultat 2 : disponibilité de données plus précises et axées sur les résultats concernant les effets de l'aide apportée par l'Organisation aux États Membres aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

30.38 Le travail effectué a contribué à améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'exécution des tâches prescrites : huit évaluations ont été menées à bien et ont aidé à recenser les pratiques à suivre et les perspectives concernant le renforcement de l'exécution des tâches prescrites de sorte que les pays hôtes puissent atteindre les objectifs de développement durable, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

30.39 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 30.5).

Tableau 30.5

Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Une nouvelle approche structurée de l'évaluation des résultats au niveau des sous-programmes est adoptée	La cohérence des programmes au niveau des pays est améliorée grâce à une évaluation du système des coordonnatrices et	L'efficacité et l'efficacité de l'exécution des mandats sont renforcées grâce à l'évaluation des résultats de huit sous-programmes :	L'efficacité et l'efficacité de l'exécution des mandats sont renforcées grâce à l'évaluation des résultats de huit sous-programmes :	L'efficacité et l'efficacité de l'exécution des mandats sont renforcées grâce à 12 évaluations et rapports de synthèse portant sur les

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
	<p>coordonnateurs résidents</p> <p>Les composantes Affaires politiques des missions de maintien de la paix sont renforcées grâce à une évaluation portant sur cinq missions, à savoir la MINUK, la MINUSCA, la MINUSMA, la MINUSS et la MONUSCO</p>	<p>macroéconomie et gouvernance (CEA) ; politiques macroéconomiques et croissance (CEPALC) ; prospérité économique partagée (CESAO) ; environnement et développement (CESAP) ; coopération et intégration économiques (CEE) ; bureaux régionaux (BCAD) ; état de droit (MINUSMA) ; état de droit (MONUSCO)</p>	<p>prospérité partagée (ONU-Habitat) ; coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence (OCHA) ; intégration des droits humains (HCDH) ; missions politiques spéciales – groupe thématique 3 (DPPA) ; état de droit (MINUSS) ; état de droit (MINUSCA) ; état de droit (MINUK) ; système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (BCAD)</p>	<p>réalisations : contribution du Secrétariat aux objectifs de développement durable ; Bureau de lutte contre le terrorisme ; OCHA ; système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (BCAD) ; évaluation thématique des réalisations relatives à la question des enfants et des conflits armés ; synthèse des résultats de l'évaluation des réalisations relatives à l'état de droit dans les opérations de maintien de la paix ; synthèse des résultats de l'évaluation des réalisations des commissions économiques</p>

Abréviations : BCAD : Bureau de la coordination des activités de développement ; CEA = Commission économique pour l'Afrique ; CEE = Commission économique pour l'Europe ; CEPALC = Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; CESAP = Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; HCDH = Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; MINUK = Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ; MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; MONUSCO = Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; OCHA = Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

Résultat 3 : renforcement de l'exécution des programmes et de l'obtention de résultats

Projet de plan-programme pour 2024

30.40 Dans le cadre du sous-programme, le Bureau contribue à l'amélioration de l'efficacité des programmes au moyen de recommandations qui visent à renforcer l'exécution des programmes et l'obtention de résultats. Les examens triennaux de l'application des recommandations du BSCI concernant l'évaluation de divers programmes ont révélé des tendances positives, notamment une orientation plus stratégique des programmes, des activités et des produits plus efficaces et des partenariats renforcés.

Enseignements tirés et changements prévus

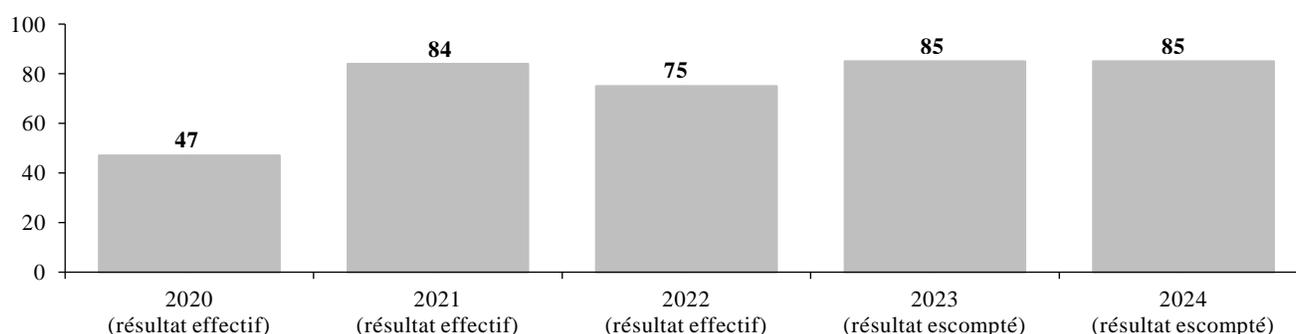
30.41 Les enseignements tirés sont les suivants : quoique plus complexe d'un point de vue méthodologique que l'accent mis précédemment sur les processus internes, les activités et les produits, une plus

grande attention portée à l'évaluation des réalisations et des effets aiderait à faire en sorte que les rapports d'évaluation facilitent la prise de décisions, l'application du principe de responsabilité et l'apprentissage. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, le BSCI mettra encore plus l'accent sur les réalisations : il donnera pour ce faire plus d'informations sur l'exécution des programmes et sur les résultats et fera des recommandations qui visent plus particulièrement à améliorer l'efficacité des programmes. Il veillera à établir un processus consultatif de façon à formuler des recommandations opportunes, pertinentes, ciblées et axées sur l'obtention de gains bien précis en ce qui concerne l'exécution des programmes.

30.42 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.V).

Figure 30.V

Mesure des résultats : pourcentage des recommandations appliquées dans un délai de 24 mois



Produits

30.43 On trouvera dans le tableau 30.6 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 30.6

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits livrés : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>	<i>Produits prévus : 2024</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	11	16	10	10
1. Rapports d'évaluation portant sur divers programmes établis à l'intention du Comité du programme et de la coordination	3	3	7	6
2. Rapports d'évaluation portant sur divers programmes établis à l'intention de la Cinquième Commission	–	4	3	–
3. Examens triennaux de l'application des recommandations concernant l'évaluation de divers programmes	8	8	–	3
4. Évaluation du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux à l'intention du Conseil de sécurité	–	1	–	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	6	6	11	11
5. Rapports d'évaluation et d'inspection	6	6	11	11
E. Activités d'appui				
Justice interne et contrôle : notes d'information, mémorandums et orientations à l'intention de toutes les entités du Secrétariat, y compris programme de formation.				

Sous-programme 3 Investigations

Objectif

- 30.44 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de renforcer l'application du principe de responsabilité et de promouvoir des comportements conformes aux règles déontologiques dans l'Organisation.

Stratégie

- 30.45 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, le Bureau :
- enquêtera sur les signalements d'éventuelles infractions aux règlements, règles et procédures administratives de l'Organisation ;
 - donnera les moyens de prévenir et de combattre ; i) l'inconduite sexuelle, notamment l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi que le harcèlement sexuel ; ii) la fraude et la corruption, y compris la fraude concernant la passation de marchés et la fraude à l'assurance maladie ;
 - renforcera les capacités et le savoir-faire : i) des membres des contingents chargés d'enquêter sur les allégations de faute ; ii) des fonctionnaires ayant pour mission de constituer des groupes ou des mécanismes chargés d'enquêter sur les allégations de faute.
- 30.46 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- le Secrétaire général et ses représentants sont mieux à même de décider des mesures juridictionnelles, disciplinaires ou correctives à prendre ;
 - les entités des Nations Unies sont mieux à même de déceler les cas de faute et d'y faire face ;
 - les problèmes sont mieux décelés et les risques mieux contrôlés, ce qui va dans le sens d'une tolérance zéro, notamment en ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles, le harcèlement sexuel, la discrimination raciale, la fraude et la corruption.

Exécution du programme en 2022

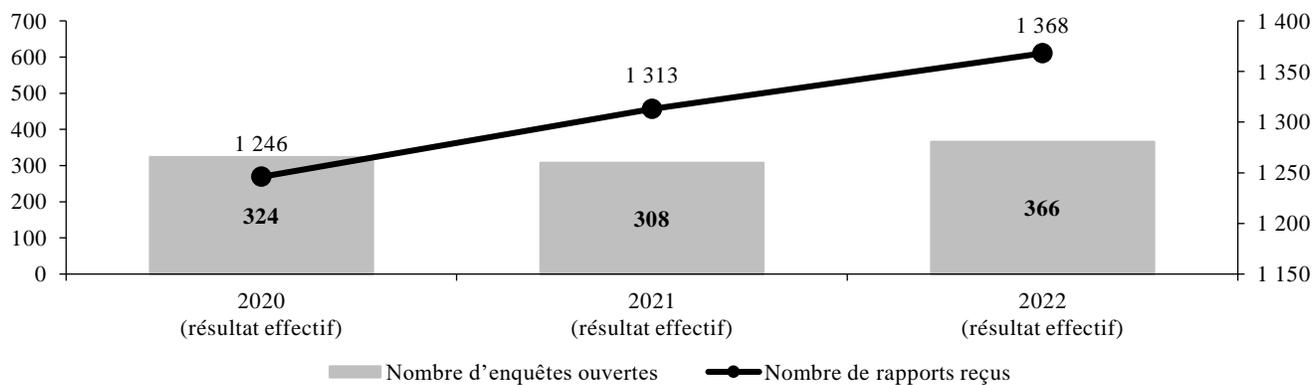
Renforcement de la confiance accordée aux services d'investigation, ce qui se traduit par un plus grand nombre de signalements d'éventuelles conduites répréhensibles et par un plus grand nombre de mesures prises dans leur prolongement

- 30.47 En glissement annuel, le Bureau enregistre une augmentation constante du nombre de signalements de conduites répréhensibles depuis 2015 (avec une brève interruption tenant aux confinements au début de la pandémie de COVID-19). En 2022, les signalements ont augmenté de 4 % par rapport à 2021, de 10 % par rapport à 2020 et de 156 % par rapport à 2015. L'augmentation témoigne du renforcement de la confiance accordée aux services d'investigation de l'Organisation en ce qui concerne la lutte contre les conduites répréhensibles. En 2022, la Division des investigations a ouvert 366 enquêtes, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2021. Le fait que les signalements de fautes déclenchent une réponse forte et efficace va dans le sens des mesures de dissuasion prises par l'Organisation et incite les parties prenantes internes et externes à continuer d'avoir confiance dans l'Organisation.
- 30.48 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.VI).

Figure 30.VI

Mesure des résultats : augmentation du nombre de signalements d'éventuelles conduites répréhensibles et du nombre d'enquêtes ouvertes (résultat annuel)

(Nombre de signalements et nombre d'enquêtes ouvertes)



Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : confiance accrue dans les résultats des enquêtes

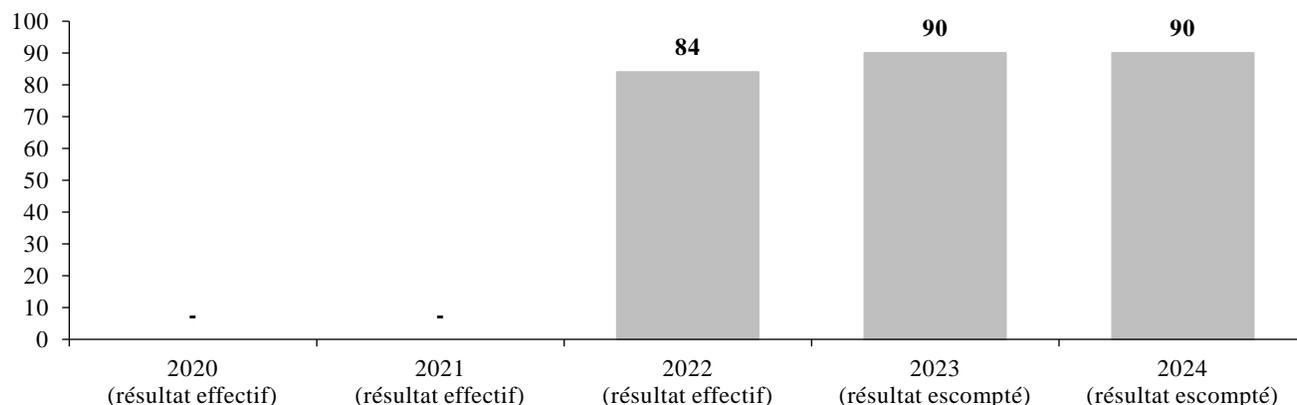
Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

30.49 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a incité 84 % des personnes interrogées à considérer que les constatations et recommandations énoncées dans les rapports d'enquête permettaient de prendre des décisions pertinentes, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 90 %. La cible n'a pas été atteinte, car il a été jugé qu'il fallait encore améliorer la qualité et la présentation des pièces justificatives et des éléments de preuve joints aux rapports d'enquête.

30.50 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.VII).

Figure 30.VII

Mesure des résultats : pourcentage de personnes interrogées qui estiment que les rapports d'enquête ont permis de prendre des décisions pertinentes (résultat annuel)



Résultat 2 : renforcement de l'application du principe de responsabilité et de la transparence dans la suite donnée aux plaintes pour représailles

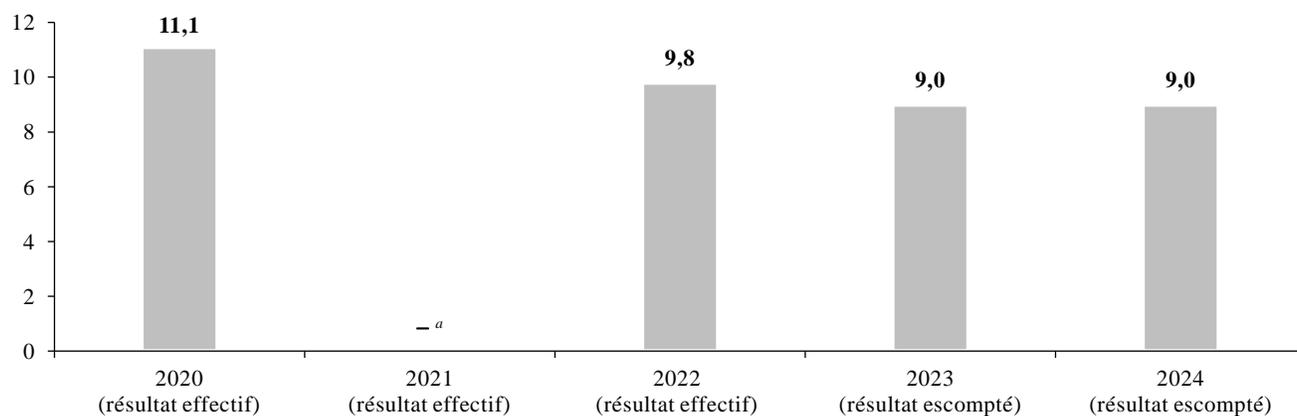
Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

- 30.51 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé à ramener à 9,8 mois la durée moyenne des enquêtes pour la protection contre les représailles, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 9 mois. La cible n'a pas été atteinte, car les enquêtes sur les représailles s'accompagnent fréquemment d'une enquête d'établissement des faits.
- 30.52 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.VIII).

Figure 30.VIII

Mesure des résultats : enquêtes pour la protection contre les représailles menées pour renforcer la protection des personnes qui signalent des fautes ou des actes répréhensibles (mesure annuelle)

(Durée moyenne, en mois)



^a Aucune enquête n'a été achevée en 2021.

Résultat 3 : renforcement de l'action menée face aux comportements répréhensibles grâce à la réduction de la durée des enquêtes

Projet de plan-programme pour 2024

- 30.53 Il est essentiel que les enquêtes soient menées dans les meilleurs délais pour les personnes et les programmes concernés par les fautes présumées, et pour que les normes d'intégrité de l'Organisation soient respectées. En 2022, pour faire face à l'augmentation de la charge de travail, le Bureau s'est attaché à simplifier ses procédures et à améliorer la gestion des dossiers. Avec la reprise des recrutements et un retour aux modes de fonctionnement en vigueur avant la pandémie, la durée des enquêtes a été ramenée à 10,2 mois en moyenne en 2022.

Enseignements tirés et changements prévus

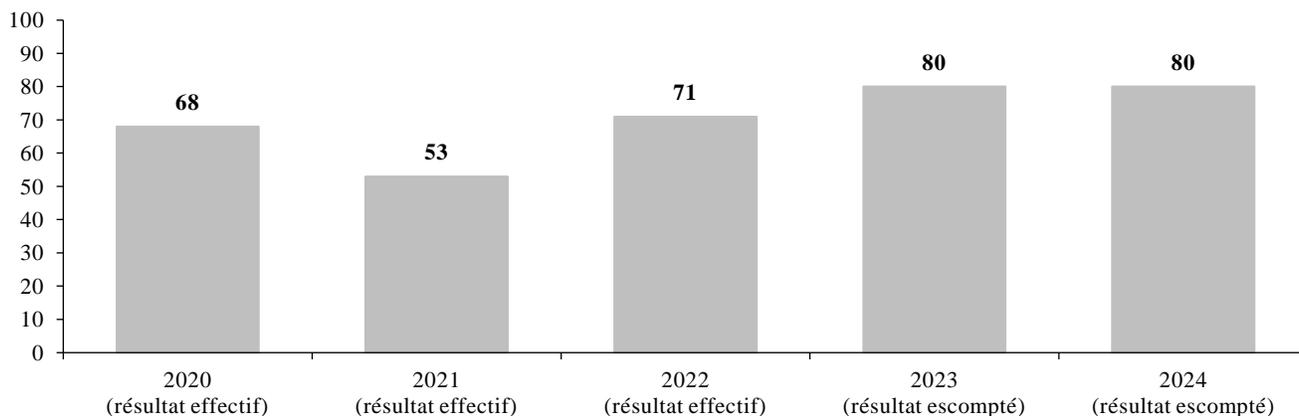
- 30.54 Les enseignements tirés sont les suivants : il ressort du rapport final du groupe indépendant chargé de procéder à un examen externe de l'assurance qualité des services d'investigation qu'une procédure d'assurance qualité renforcée peut aider à réduire notablement la durée des enquêtes, étant donné que l'examen des rapports d'enquête représente 28 % du cycle de vie moyen des enquêtes. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, le Bureau s'attachera à appliquer les recommandations figurant dans le rapport d'assurance qualité externe, y compris pour ce qui est de l'amélioration de la procédure d'assurance qualité de sorte que les enquêtes soient menées dans les meilleurs délais et que les mesures prises face aux comportements répréhensibles soient renforcées.

30.55 Les progrès escomptés concernant l’objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 30.IX).

Figure 30.IX

Mesure des résultats : renforcement de l’action menée face aux comportements répréhensibles (résultat annuel)

(Enquêtes terminées en moins de 12 mois, en pourcentage)



Produits

30.56 On trouvera dans le tableau 30.7 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 30.7

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2022	Produits livrés : 2022	Produits prévus : 2023	Produits prévus : 2024
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	275	217	275	275
Rapports d’enquête et rapports de clôture	275	217	275	275
E. Activités d’appui				
Justice interne et contrôle : renforcement des capacités liées à la lutte contre la fraude et la corruption, en particulier la fraude à l’assurance maladie, l’accent étant mis sur les opérations de paix.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

Vue d'ensemble

30.57 On trouvera dans les tableaux 30.8 à 30.10 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 30.8

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	18 375,0	19 022,2	–	–	–	–	–	19 022,2
Autres dépenses de personnel	1 330,8	1 658,8	–	–	–	–	–	1 658,8
Dépenses de représentation	–	0,5	–	–	–	–	–	0,5
Consultants	216,8	182,2	–	–	49,0	49,0	26,9	231,2
Voyages du personnel	390,3	469,3	–	–	44,5	44,5	9,5	513,8
Services contractuels	374,3	544,9	–	–	(84,3)	(84,3)	(15,5)	460,6
Frais généraux de fonctionnement	117,1	174,1	–	–	(28,5)	(28,5)	(16,4)	145,6
Fournitures et accessoires	3,0	20,9	–	–	(1,1)	(1,1)	(5,3)	19,8
Mobilier et matériel	69,6	61,7	–	–	20,4	20,4	33,1	82,1
Total	20 876,9	22 134,6			–	–	–	22 134,6

^a Les montants présentés dans ce tableau et dans les suivants ne sont pas définitifs et peuvent faire l'objet d'ajustements qui pourraient entraîner des différences mineures entre les informations figurant dans le présent rapport et les états financiers qui seront publiés d'ici au 31 mars 2023.

Tableau 30.9

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2024

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2023	116	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 4 D-1, 13 P-5, 29 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 20 G(AC) et 1 AL
Effectif proposé pour 2024	116	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 4 D-1, 13 P-5, 29 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 20 G(AC) et 1 AL

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 30.10
Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Changements				Total	Effectif proposé pour 2024
	Effectif approuvé pour 2023	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	3	–	–	–	–	3
D-1	4	–	–	–	–	4
P-5	13	–	–	–	–	13
P-4	29	–	–	–	–	29
P-3	22	–	–	–	–	22
P-2	14	–	–	–	–	14
Total partiel	87	–	–	–	–	87
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	8	–	–	–	–	8
G(AC)	20	–	–	–	–	20
Total partiel	28	–	–	–	–	28
Autres catégories de personnel						
AL	1	–	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	–	1
Total	116	–	–	–	–	116

30.58 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 30.11 à 30.13 et dans la figure 30.X.

30.59 Comme le montre le tableau 30.11, les ressources proposées pour 2024 s'élèvent globalement à 22 134 600 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2023.

Tableau 30.11

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
A. Direction exécutive et administration	1 592,0	1 515,9	–	–	23,9	23,9	1,6	1 539,8	
B. Programme de travail					–	–			
1. Audit interne	8 920,5	8 734,3	–	–	63,2	63,2	0,7	8 797,5	
2. Inspection et évaluation	4 039,5	4 406,6	–	–	(33,6)	(33,6)	(0,8)	4 373,0	
3. Investigations	5 057,6	6 045,6	–	–	(27,0)	(27,0)	(0,4)	6 018,6	
Total partiel (B)	18 017,6	19 186,5	–	–	2,6	2,6	0,0	19 189,1	
C. Appui au programme	1 267,3	1 432,2	–	–	(26,5)	(26,5)	(1,9)	1 405,7	
Total partiel (1)	20 876,9	22 134,6	–	–	–	–	–	22 134,6	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (estimations)	Variation	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
B. Programme de travail					
1. Audit interne	17 650,9	17 906,5	(808,5)	(4,5)	17 098,0
2. Inspection et évaluation	2 228,0	2 599,4	(106,0)	(4,1)	2 493,4
3. Investigations	10 384,0	12 567,9	(579,9)	(4,6)	11 988,0
Total partiel (B)	30 262,9	33 073,8	(1 494,4)	(4,5)	31 579,4
C. Appui au programme	997,0	716,4	6,9	1,0	723,3
Total partiel (2)	31 259,9	33 790,2	–	(4,4)	32 302,7

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2022 (dépenses effectives)	2023 (estimations)	Variation	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
B. Programme de travail					
1. Audit interne	9 945,1	10 772,9	218,1	2,0	10 991,0
2. Inspection et évaluation	459,2	545,5	–	–	545,5

Chapitre 30 Contrôle interne

Composante/sous-programme	2022		Variation	Pourcentage	2024
	(dépenses effectives)	2023 (estimations)			(prévisions avant actualisation des coûts)
3. Investigations	1 234,4	2 427,4	–	–	2 427,4
Total partiel (A)	11 638,7	13 745,8	218,1	1,6	13 963,9
Total partiel (3)	11 638,7	13 745,8	218,1	1,6	13 963,9
Total	63 697,8	69 670,6	(1 269,4)	(1,8)	68 401,2

Tableau 30.12

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2024, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

 1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2023	Changements			Total	Effectif proposé pour 2024
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
A. Direction exécutive et administration	8	–	–	–	–	8
B. Programme de travail						
1. Audit interne	44	–	–	–	–	44
2. Inspection et évaluation	24	–	–	–	–	24
3. Investigations	33	–	–	–	–	33
Total partiel (B)	101					101
C. Appui au programme	7	–	–	–	–	7
Total partiel (1)	116					116

 2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2023 (estimations)	Variation	2024 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration			
B. Programme de travail			
1. Audit interne	73	–	73
2. Inspection et évaluation	11	–	11
3. Investigations	48	–	48
Total partiel (B)	132	–	132
C. Appui au programme	4	–	4
Total partiel (2)	136	–	136

Titre IX **Contrôle interne**

3) *Ressources extrabudgétaires*

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>2023 (estimations)</i>	<i>Variation</i>	<i>2024 (prévisions)</i>
A. Direction exécutive et administration			
B. Programme de travail		-	
1. Audit interne	45	-	45
2. Inspection et évaluation	-	-	-
3. Investigations	-	-	-
Total partiel (B)	45	-	45
C. Appui au programme			
Total partiel (3)	45	-	45
Total	297	-	297

Tableau 30.13

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes

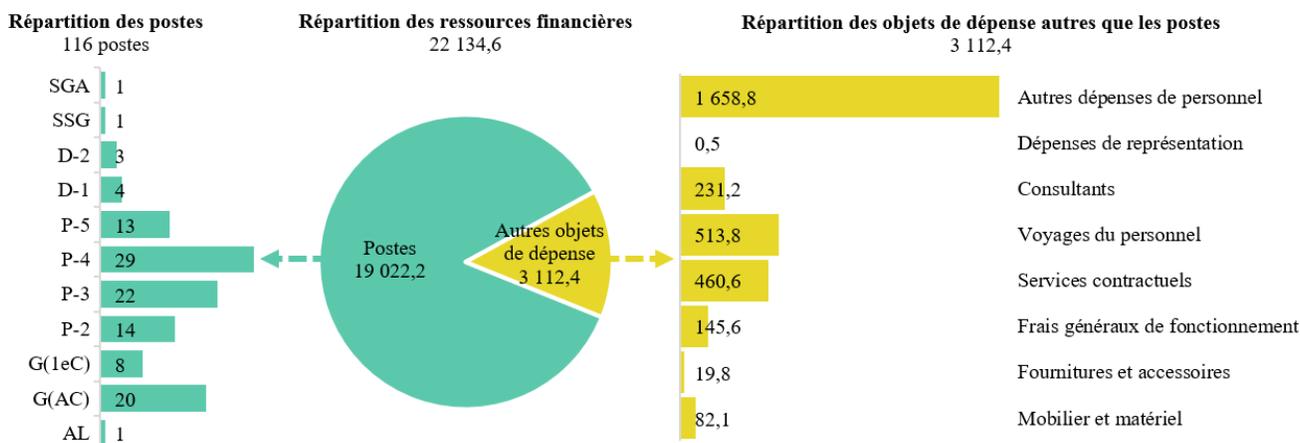
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	<i>2022 (dépenses effectives)</i>	<i>2023 (crédits ouverts)</i>	<i>Changements</i>					<i>2024 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
			<i>Ajustements techniques</i>	<i>Nouveaux mandats et mandats élargis</i>	<i>Autres changements</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage</i>	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	18 375,0	19 022,2	-	-	-	-	-	19 022,2
Autres objets de dépense	2 501,9	3 112,4	-	-	-	-	-	3 112,4
Total	20 876,9	22 134,6	-	-	-	-	-	22 134,6
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		87	-	-	-	-	-	87
Agents des services généraux et des catégories apparentées		29	-	-	-	-	-	29
Total		116	-	-	-	-	-	116

Figure 30.X

Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Autres changements

30.60 Comme le montre le tableau 30.4 1), les changements correspondent aux transferts de ressources suivants, effectués entre composantes et sous-programmes sans que le montant global change :

- a) **Direction exécutive et administration.** L'augmentation nette de 23 900 dollars tient au fait que l'on prévoit une progression des frais de voyage (34 100 dollars) de la Secrétaire générale adjointe, aux fins de la planification stratégique fondée sur les risques et du contrôle et de l'assurance afférents aux activités prescrites dans les principaux lieux d'affectation où des membres du personnel du BSCI sont en poste ou sur lesquels portent les principales activités du Bureau, et aux fins de consultations et de discussions axées sur les risques qui seront menées avec la direction des entités des Nations Unies. L'augmentation est compensée en partie par le transfert, à la composante Appui au programme, des ressources afférentes aux services de communication et à la location d'une imprimante (8 500 dollars), qui étaient précédemment inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement de la composante Direction exécutive et administration ;
- b) **Sous-programme 1 (Audit interne).** L'augmentation nette de 63 200 dollars s'explique principalement par la hausse des ressources prévues au titre des services consultatifs (48 800 dollars) qui serviront à compléter les capacités et le savoir-faire internes aux fins de l'audit interne de la sécurité de SharePoint, de la sécurité de Citrix, de la gestion et de la gouvernance des données, et de la durabilité environnementale au Secrétariat de l'ONU, par celle des ressources prévues au titre du mobilier et du matériel (10 400 dollars) pour le remplacement d'ordinateurs portables, ainsi que par l'ajout, par transfert, des ressources afférentes à l'assistance technique et à la maintenance relatives au logiciel d'audit, qui étaient précédemment inscrites à la rubrique Services contractuels de la composante Appui au programme (26 500 dollars). L'augmentation est compensée en partie par le transfert, à la composante Appui au programme, des ressources afférentes aux services de communication et à la location d'une imprimante (17 500 dollars), qui étaient inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement, et des ressources prévues pour l'outil d'informatique décisionnelle (8 900 dollars), qui étaient inscrites à la rubrique Services contractuels ;

- c) **Sous-programme 2 (Inspection et évaluation).** La diminution nette de 33 600 dollars est principalement due à la réduction des ressources prévues au titre des services contractuels : des crédits avaient été ouverts en 2023 aux fins de l'évaluation externe de la qualité (50 000 dollars) des activités de la Division, et les ressources afférentes aux services de communication et à la location d'une imprimante (6 800 dollars), qui étaient inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement, sont transférées à la composante Appui au programme. La diminution est contrebalancée en partie par une augmentation des ressources demandées à la rubrique Services contractuels au titre des services d'interprétation et de traduction aux fins des entretiens avec la population locale lors des évaluations (19 300 dollars) et par une augmentation des ressources demandées à la rubrique Mobilier et matériel (4 000 dollars) pour l'achat d'ordinateurs portables ;
- d) **Sous-programme 3 (Investigations).** La diminution nette de 27 000 dollars s'explique principalement par le transfert, à la composante Appui au programme, de ressources afférentes aux services de communication et à la location d'une imprimante (19 500 dollars), qui étaient inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement, et par une réduction des ressources à prévoir à la rubrique Services contractuels au titre de la formation obligatoire des membres du personnel de la Division, compte tenu des besoins qui sont prévus (10 200 dollars) ;
- e) **Appui au programme.** La diminution nette de 26 500 dollars s'explique principalement par le transfert, au sous-programme 1, de ressources inscrites à la rubrique Services contractuels aux fins de l'assistance technique et de la maintenance relatives au logiciel d'audit (26 500 dollars) et par la réduction des ressources demandées au titre des services de bureautique et d'hébergement (29 200 dollars) compte tenu des dépenses effectivement engagées par le passé ; elle est contrebalancée en partie par l'ajout, par transfert, des ressources afférentes aux services de communication et à la location d'une imprimante, qui étaient précédemment inscrites à la rubrique Frais généraux de fonctionnement de la composante Direction exécutive et administration et des trois sous-programmes, ressources qui ont également été revues à la baisse compte tenu des dépenses effectivement engagées par le passé (24 000 dollars).

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 30.61 Comme le montrent les tableaux 30.4 2) et 30.5 2), le Bureau devrait également recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire estimées à 32 302 700 dollars, qui permettraient de financer 136 postes et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les activités d'audit, d'inspection et d'évaluation ainsi que les activités d'enquête liées aux opérations de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. La diminution de 1 487 500 dollars est due à l'application de taux de vacance de postes plus élevés pour les administrateurs et les agents des services généraux.
- 30.62 Comme le montrent les tableaux 30.4 3) et 30.5 3), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui lui servent à exécuter ses mandats, en complément des ressources du budget ordinaire. En 2024, le montant des ressources extrabudgétaires devrait s'élever à 13 963 900 dollars, comme indiqué dans les différents sous-programmes.
- 30.63 C'est au BSCI qu'il revient de superviser l'utilisation des ressources extrabudgétaires, conformément aux pouvoirs qui lui ont été délégués par le Secrétaire général.

Direction exécutive et administration

- 30.64 Le Bureau de la Secrétaire générale adjointe est chargé des activités de planification stratégique et de contrôle et veille à la coordination du plan de travail du BSCI. Il coordonne les activités relevant des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection et entretient d'étroites relations avec les services de contrôle des organismes des Nations Unies. Il contrôle la qualité des rapports que le BSCI présente à l'Assemblée

générale, supervise l'emploi des ressources et centralise tout ce qui a trait à la gestion de la performance et au suivi de l'application des recommandations du Bureau.

- 30.65 Comme prévu dans le Programme 2030, en particulier dans la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à intégrer des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le BSCI continuera de prendre des mesures pour mettre en œuvre la politique du Secrétariat en matière d'environnement, et continuera notamment, pour ce faire, de réduire son empreinte carbone en recourant à la visioconférence pour ses entretiens et réunions, en veillant à ce que toutes les imprimantes soient configurées pour imprimer recto verso et en incitant les membres du personnel à éteindre leurs ordinateurs et leurs écrans à la fin de la journée de travail.
- 30.66 On trouvera dans le tableau 30.14 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.
- 30.67 Afin de se conformer aux directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion, le Bureau continue de s'attacher à faire appliquer des directives internes de sorte que les membres de son personnel achètent leurs billets au moins deux semaines avant la date prévue pour les audits, les inspections ou les enquêtes. Il continue de veiller à ce que les personnes chargées de missions de contrôle privilégient les visioconférences ou les téléconférences dans la mesure du possible par rapport aux voyages.

Tableau 30.14
Respect des délais
(En pourcentage)

	2020 (taux effectif)	2021 (taux effectif)	2022 (taux effectif)	2023 (taux prévu)	2024 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	88	62	88	100	100

- 30.68 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 1 539 800 dollars et font apparaître une augmentation nette de 23 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 30.60 a) des explications sur l'augmentation nette. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.15 et la figure 30.XI.

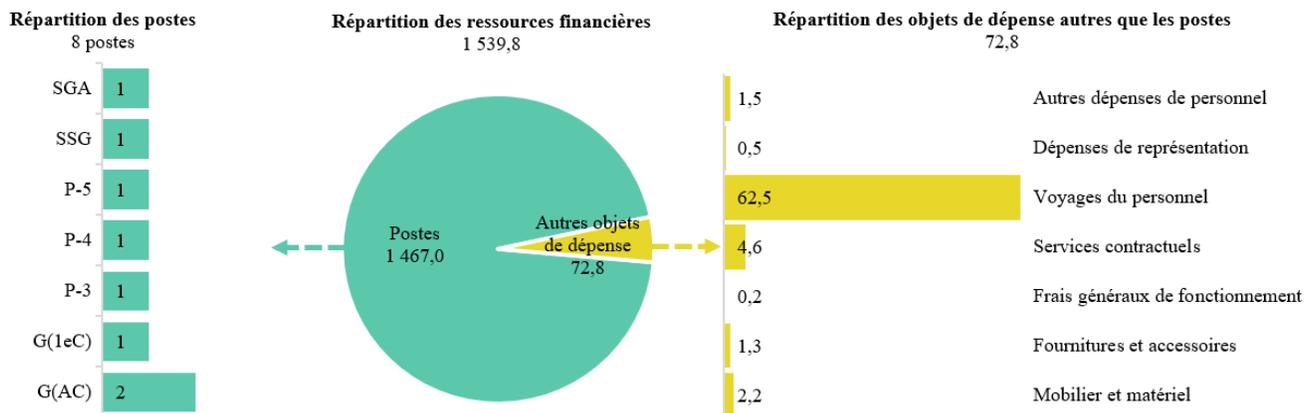
Tableau 30.15
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 520,0	1 467,0	–	–	–	–	–	–	1 467,0
Autres objets de dépense	72,1	48,9	–	–	23,9	23,9	48,9	72,8	
Total	1 592,1	1 515,9	–	–	23,9	23,9	1,6	1 539,8	

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3	
Total		8	–	–	–	–	–	8	

Figure 30.XI
Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Programme de travail

Sous-programme 1 Audit interne

30.69 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 8 797 500 dollars et font apparaître une augmentation nette de 63 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 30.60 b) des explications sur l'augmentation nette. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.16 et la figure 30.XII.

Tableau 30.16

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes

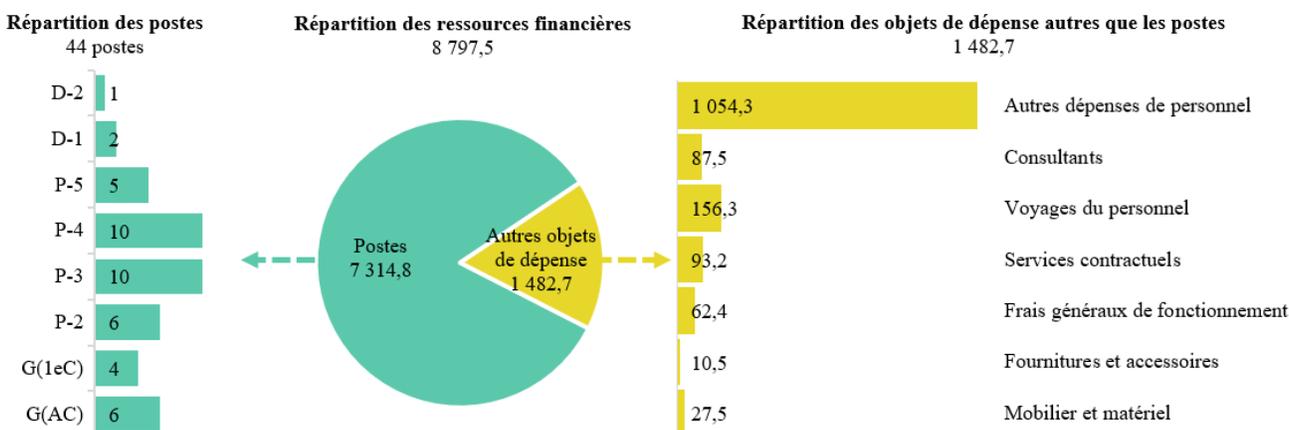
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	7 603,9	7 314,8	–	–	–	–	–	7 314,8	
Autres objets de dépense	1 316,6	1 419,5	–	–	63,2	63,2	4,5	1 482,7	
Total	8 920,5	8 734,3	–	–	63,2	63,2	0,7	8 797,5	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		34	–	–	–	–	–	34	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		10	–	–	–	–	–	10	
Total		44	–	–	–	–	–	44	

Figure 30.XII

Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

30.70 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme est estimé à 17 098 000 dollars et devrait permettre de financer 73 postes et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à appuyer les activités d’audit relatives aux opérations de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. La diminution de 808 500 dollars s’explique principalement par l’application de taux de vacance de postes plus élevés pour les administrateurs et les agents des services généraux.

30.71 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme est estimé à 10 991 100 dollars et devrait permettre de financer 45 postes et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les audits consacrés au HCR, au Bureau de la coordination des activités de développement, au Centre du commerce international, à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, à l’ONUDC, au HCDH, à la Convention-cadre des Nations Unies

sur les changements climatiques, à l'Université des Nations Unies, à l'Organisation mondiale du tourisme, à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, au Programme des Nations Unies pour l'environnement et à ONU-Habitat. Un montant de 218 100 dollars est attendu d'ONU-Habitat, qui n'a pas versé de ressources extrabudgétaires en 2023.

Sous-programme 2 Inspection et évaluation

30.72 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 4 373 000 dollars et font apparaître une diminution nette de 33 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 30.60 c) des explications sur la diminution nette. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.17 et la figure 30.XIII.

Tableau 30.17

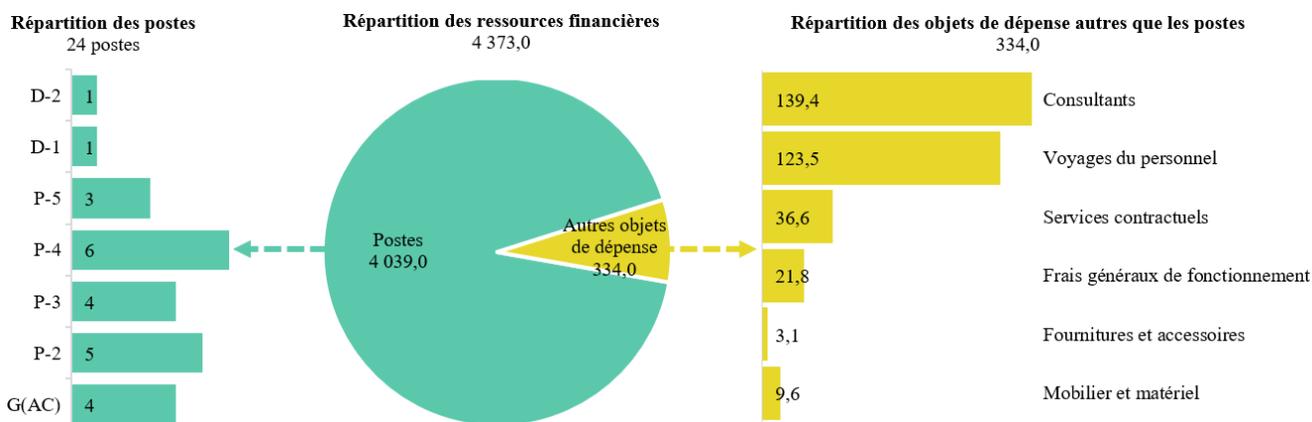
Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				2024 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 720,4	4 039,0	–	–	–	–	–	4 039,0
Autres objets de dépense	319,1	367,6	–	–	(33,6)	(33,6)	(9,1)	334,0
Total	4 039,5	4 406,6	–	–	(33,6)	(33,6)	(0,8)	4 373,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		20	–	–	–	–	–	20
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	–	4
Total		24	–	–	–	–	–	24

Figure 30.XIII
Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

30.73 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme est estimé à 2 493 400 dollars et devrait permettre de financer 11 postes et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les activités d’évaluation liées aux opérations de maintien de la paix. La diminution de 106 000 dollars s’explique principalement par l’application de taux de vacance de postes plus élevés pour les administrateurs et les agents des services généraux.

30.74 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s’élever à 545 500 dollars, ce qui permettra de financer les dépenses autres que les postes afférentes aux activités d’évaluation liées au Bureau de la coordination des activités de développement.

**Sous-programme 3
 Investigations**

30.75 Les ressources qu’il est proposé d’inscrire au budget ordinaire pour 2024 s’élèvent à 6 018 600 dollars et font apparaître une diminution nette de 27 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 30.60 d) des explications sur la diminution nette. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.18 et la figure 30.XIV.

Tableau 30.18
Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes

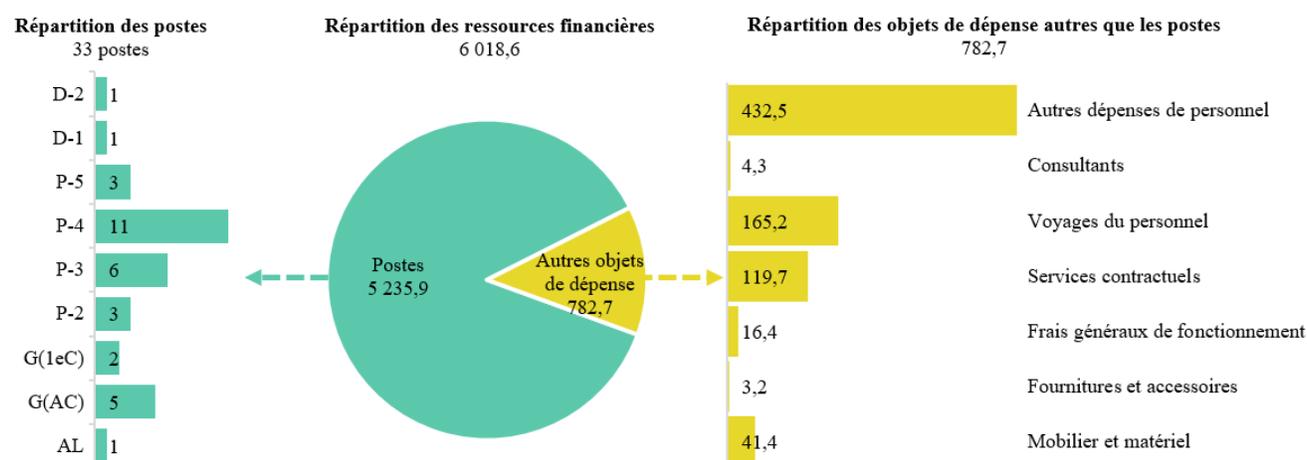
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	4 516,3	5 235,9	–	–	–	–	–	5 235,9
Autres objets de dépense	541,3	809,7	–	–	(27,0)	(27,0)	(3,3)	782,7
Total	5 057,6	6 045,6	–	–	(27,0)	(27,0)	(0,4)	6 018,6

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	–	8
Total		33	–	–	–	–	–	–	33

Figure 30.XIV
Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 30.76 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour le sous-programme est estimé à 11 988 000 dollars et devrait permettre de financer 48 postes et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les activités d'enquête liées aux opérations de maintien de la paix. La diminution de 579 900 dollars s'explique principalement par l'application de taux de vacance de postes plus élevés pour les administrateurs et les agents des services généraux.
- 30.77 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme est estimé à 2 427 400 dollars et devrait permettre de financer les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les activités d'enquête concernant le Bureau de la coordination des activités de développement, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Centre du commerce international et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Appui au programme

- 30.78 Le Service administratif fournit au BSCI des services d'appui administratif centralisés (gestion des ressources humaines, gestion financière et administration générale) et conseille les hauts responsables du Bureau sur les questions administratives et budgétaires et sur les questions relatives

au personnel et aux ressources financières. En outre, il administre les ressources humaines et financières du Bureau au Siège, à Genève, à Vienne, à Nairobi et dans d'autres lieux d'affectation, y compris dans les missions de maintien de la paix et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le Secrétaire général et dans le respect des textes administratifs de l'ONU.

30.79 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 1 405 700 dollars et font apparaître une diminution nette de 26 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 30.60 e) des explications sur la diminution nette. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 30.19 et la figure 30.XV.

Tableau 30.19

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

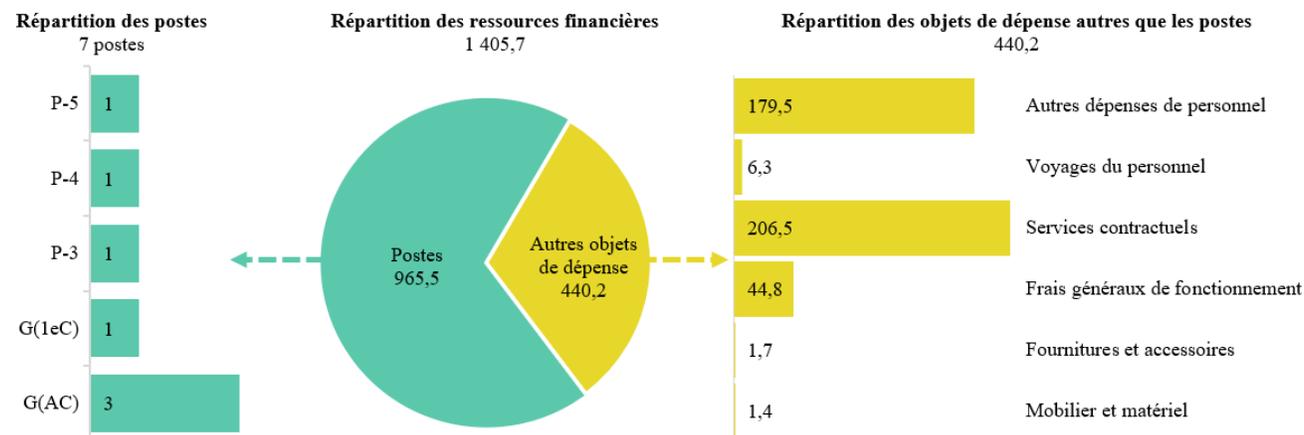
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 014,5	965,5	–	–	–	–	–	965,5	
Autres objets de dépense	252,8	466,7	–	–	(26,5)	(26,5)	(5,7)	440,2	
Total	1 263,7	1 432,2	–	–	(26,5)	(26,5)	(1,9)	1 405,7	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	–	–	–	3	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	–	4	
Total		7	–	–	–	–	–	7	

Figure 30.XV

Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

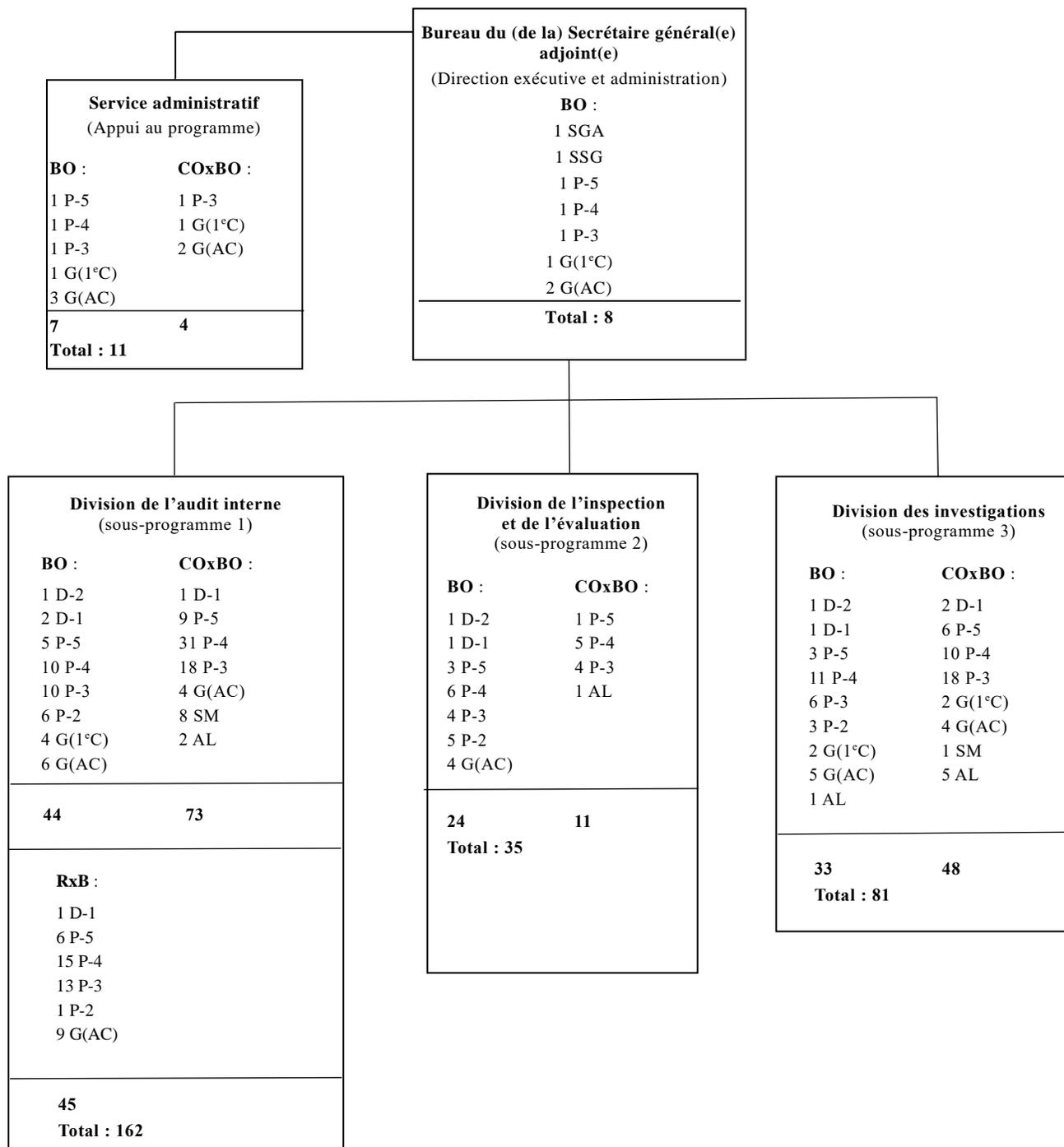


Quotes-parts hors budget ordinaire

- 30.80 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour la composante Appui au programme est estimé à 723 300 dollars et devrait permettre de financer 4 postes et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources serviront à financer les activités d'appui liées aux opérations de maintien de la paix. L'augmentation de 6 900 dollars est principalement due au transfert, au Service administratif, des ressources servant à régler les dépenses relatives aux téléphones et aux imprimantes, qui étaient auparavant à la charge des divisions.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2024



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7)

Par. IX.14. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires partage l'avis du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le niveau élevé de risque organisationnel associé à l'informatique et aux communications. Il compte qu'un point sera fait, dans les futurs projets de budget-programme, sur la gestion de ces risques et sur la capacité de la Division de l'audit interne de mener les examens voulus et de couvrir un plus grand nombre de risques en s'appuyant sur la collecte et l'analyse de données, notamment numériques.

Par. IX.15. Le Comité consultatif compte qu'un point sera fait, dans les futurs projets de budget-programme, sur les mesures prévues par la Division de l'inspection et de l'évaluation pour combler à terme son déficit de capacités, compte tenu de l'intensification des activités d'auto-évaluation dans l'ensemble de l'Organisation.

Il est actuellement procédé à une évaluation des ressources dont la Division de l'audit interne aurait besoin pour pouvoir mener les examens voulus et couvrir un plus grand nombre de risques.

Le Bureau a recours à des vacances de poste temporaire pour recruter du personnel capable de mener des audits informatiques ; il s'attache également à retenir les services de consultants spécialisés dans des domaines techniques présentant des risques, tels que les systèmes de drones aériens.

Par ailleurs, le BSCI renforce les capacités de ses auditeurs spécialisés dans les questions informatiques de sorte qu'ils puissent auditer les nouvelles technologies et évaluer les menaces qui pèsent sur la cybersécurité, d'autant que celles-ci évoluent très rapidement.

Le plan de travail annuel de la Division en matière d'évaluation fondée sur les risques est le principal moyen par lequel le Bureau définit et hiérarchise les missions nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie globale d'évaluation. Il est tenu compte dans le plan de travail des capacités de la Division, ainsi que de l'effet de l'action qu'elle mène pour renforcer l'évaluation dans l'ensemble de l'Organisation (en particulier au moyen d'ateliers de renforcement des capacités et d'activités de formation, de la promulgation de documents d'orientation en matière d'évaluation, et de conseils et orientations méthodologiques sur les politiques et projets d'évaluation des entités), éléments qui déterminent la nature, la portée et le calendrier des missions prévues, ainsi que le cycle au cours duquel la stratégie d'assurance de l'évaluation peut être mise en œuvre. Dans le cadre des prochains travaux de planification des activités et des analyses des lacunes en matière de capacités, le Bureau tirera parti des informations figurant dans le rapport biennal qui a été publié récemment et dans lequel les capacités d'évaluation du Secrétariat ont été analysées, ainsi que des données les plus récentes dont dispose le groupe de la Division chargé de l'appui à l'évaluation dans le Secrétariat sur

Par. IX.21. Le Comité rappelle que, compte tenu de certains problèmes de longue date qui persistent à la Division des investigations, notamment pour ce qui est des délais d'achèvement des enquêtes ainsi que de la charge de travail des enquêteurs, il avait recommandé que le BSCI fasse procéder à une évaluation externe de la Division des investigations en 2021 et qu'il présente les conclusions de cette évaluation externe et le plan d'action correspondant dans le projet de budget-programme pour 2022. Le Comité compte que les conclusions de l'évaluation, qui a débuté en janvier 2022, et le plan d'action tant attendu seront communiqués à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le projet de budget-programme pour 2023 et qu'ils figureront dans le prochain projet de budget-programme.

les progrès réalisés en matière de renforcement de l'évaluation dans les entités du Secrétariat.

Dans son rapport final, le groupe indépendant chargé de l'examen externe de l'assurance qualité des services d'investigation, examen qui s'est achevé en 2022, a recensé des améliorations qui pouvaient être apportées aux procédures d'assurance qualité relatives aux rapports d'enquête. Une analyse des délais a révélé que l'examen des rapports d'enquête représentait 28 % du cycle de vie moyen des enquêtes. Le renforcement des moyens consacrés à la procédure d'assurance qualité du sous-programme pourrait réduire notablement les délais, comme présenté ci-dessus dans le résultat 3 qui est prévu pour le sous-programme 3.

En outre, dans son rapport, le groupe indépendant a conclu que si des améliorations étaient apportées à la planification des activités, au suivi des dossiers et à la hiérarchisation des dossiers en fonction des délais d'achèvement prévus; il serait possible de mieux tenir les délais. À cette fin, le BSCI coopère avec le Bureau de l'informatique et des communications à la mise en place d'un système de gestion des dossiers adapté à ses besoins.

Il procède également à une analyse plus approfondie de façon à déceler les lacunes en matière de ressources, en vue de mieux gérer le volume de travail et de réduire les délais d'exécution.